



BILAN MI-PARCOURS

**PLAN CLIMAT AIR
ÉNERGIE TERRITORIAL
(PCAET)**

2019 - 2025

ÉDITO



Depuis 2019, Estérel Côte d'Azur Agglomération est engagée avec détermination dans une trajectoire responsable, ambitieuse et résolue : celle de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique. Loin des discours dogmatiques, l'agglomération agit avec pragmatisme pour conjuguer protection de l'environnement et qualité de vie.

En élaborant notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), nous avons fait le choix d'agir avec responsabilité, refusant toute posture d'inaction face aux enjeux environnementaux.

Cet engagement se traduit aujourd'hui par des réalisations concrètes, visibles et utiles au quotidien. Nous avons rénové des logements publics et privés, pour offrir à nos habitants un meilleur confort, tout en les aidant à réduire leurs factures énergétiques.

Dans le domaine de la mobilité, nous avons renforcé l'offre de transports publics à destination des usagers, dans un souci d'équité territoriale, et développé en parallèle notre réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques afin de répondre aux besoins.

Se nourrir étant l'un des tous premiers besoins essentiels à l'homme dans son quotidien, comme se chauffer ou se déplacer, Estérel Côte d'Azur Agglomération mise aussi sur une agriculture durable, orientée vers la promotion des circuits courts et privilégiant les produits locaux et de saison, à l'heure où l'enjeu est aussi de garantir notre souveraineté alimentaire face à la concurrence étrangère.

Élément vital à notre survie à tous, l'eau fait également l'objet d'une attention constante afin de la préserver et d'en faire un usage raisonné.

Désimperméabilisation des sols, coordination dans la gestion des eaux pluviales, réutilisation des eaux usées pour l'arrosage sont autant d'actions concrètes qui s'inscrivent dans cette logique de bonne gestion à l'échelle du territoire.

Enfin, le développement des énergies renouvelables progresse, en cohérence avec les spécificités du territoire : installations solaires, valorisation du biogaz, optimisation énergétique des bâtiments publics... autant de leviers activés avec pragmatisme pour construire un avenir autonome et responsable.

Ainsi bâti, sur la base d'une synthèse de nos actions, ce bilan d'étape est plus que la simple addition de nos engagements. C'est le résultat d'un travail où chaque décision a été prise, selon un objectif clair et cohérent : celui de vouloir améliorer concrètement votre quotidien tout en préparant l'avenir.

Ensemble, poursuivons cette trajectoire afin de tendre vers un modèle de développement plus équilibré répondant aux défis climatiques auxquels nous devons faire face avec lucidité, courage et audace.

Car c'est bien d'une écologie intelligente dont il est ici question : une écologie de terrain, ancrée dans le concret, au service des habitants et du territoire. Loin des postures idéologiques souvent déconnectées des enjeux du quotidien, Estérel Côte d'Azur Agglomération fait le choix d'une transition écologique raisonnée au service de l'intérêt général, fondée sur l'expérience et l'écoute des réalités locales.

Cette démarche volontariste, profondément territorialisée, s'appuie sur une gouvernance éclairée, des partenariats solides, et une capacité à innover pour répondre aux défis du climat, de la ressource et de l'aménagement. Elle privilégie l'action sur la démonstration, la coopération sur l'opposition, la recherche d'équilibre sur les logiques de rupture : une écologie de solutions, au service du bien commun et de la transition de notre territoire.

A handwritten signature in blue ink that reads "Frédéric Masquelier".

Frédéric MASQUELIER

Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération
Maire de Saint-Raphaël

SOMMAIRE

1	Introduction	05
2	Objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)	07
3	Méthodologie	09
4	Avancement	11
5	Bilan	28
6	Glossaire	30

INTRODUCTION

Estérel Côte d'Azur Agglomération

Créée en 2013, Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble plus de 118 000 habitants au sein de 5 communes : Les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Parmi les multiples compétences assurées par la communauté d'agglomération figure, notamment, l'élaboration et la mise en oeuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Le PCAET est un outil à la fois stratégique et opérationnel qui vise localement à :

- › Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire
- › Adapter le territoire face au changement climatique
- › Promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique
- › Améliorer la qualité de l'air développer les énergies renouvelables.

Estérel Côte d'Azur Agglomération a adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) le 30 septembre 2019.

Après quatre années de mise en œuvre, la réalisation d'un bilan mi-parcours permet de mesurer l'état d'avancement du programme d'actions initialement défini, et d'identifier les pistes d'améliorations à envisager pour atteindre les engagements en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique.



Il faut se demander ce qu'est le réchauffement climatique sur notre territoire et voir ce que cela implique et ce que nous pouvons faire de manière concrète.

FRÉDÉRIC MASQUELIER
PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION,
MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

OBJECTIFS DU PCAET

Le PCAET d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, mis en œuvre sur la période 2020-2026, comprend 48 actions répondant à 4 finalités sur le territoire :

- › Se développer tout en préservant le foncier et en limitant les besoins énergétiques
- › Maintenir son attractivité économique
- › Préserver et valoriser ses ressources locale
- › Mobiliser les acteurs autour de la question énergétique et climatique.



+ Objectifs 2030



-30 % de consommation d'énergie

-43 % d'émissions GES

+33 % d'énergies renouvelables

À l'horizon 2030, le scénario Estérel Côte d'Azur Agglomération prévoit une réduction de 43 % des émissions de gaz à effet de serre de son territoire par rapport à 2012. **Cet objectif est décliné par secteurs :**

INDUSTRIE	HABITAT	MOBILITÉ	TERTIAIRE	AGRICULTURE
-25%	-64%	-43%	-19%	-20%

+ Adaptation du territoire

Le PCAET adopté le 30 septembre 2019 en Conseil communautaire doit permettre d'atteindre des objectifs ambitieux et conformes aux engagements de l'État et de la Région pour 2030 et 2050.

Le croisement de l'analyse des aléas climatiques avec l'exposition et la sensibilité du territoire face à cet aléa a permis d'identifier et de hiérarchiser les enjeux climatiques du territoire. **Les trois enjeux prioritaires sont :**

- › La sensibilité du territoire face au risque inondation
- › La fragilité des espèces endémiques et de la forêt
- › La vulnérabilité des populations âgées.

MÉTHODOLOGIE

Après quatre années de mise en œuvre, la réalisation d'un bilan mi-parcours permet de mesurer l'état d'avancement du programme d'actions initialement défini et d'identifier les pistes d'améliorations à envisager pour respecter les engagements en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique.

L'article R.229-51 du code de l'environnement impose la réalisation d'un rapport relatif au bilan à mi-parcours ainsi que sa diffusion au public.

Le rapport du bilan mi-parcours du PCAET est l'occasion de valoriser le travail réalisé par les élus et les services de l'agglomération qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.



+ Objectifs du bilan

- › **Visualiser** l'avancement des actions dans chaque secteur et conforter la démarche PCAET auprès des services
- › **Partager** les réussites et susciter la réflexion sur les améliorations à apporter
- › **Identifier** de nouvelles pistes d'actions concrètes en lien avec l'évolution du territoire
- › **Fournir** un point d'étape sous la forme d'un support de communication à destination du public ainsi que des acteurs du territoire.

+ Méthodologie

1 Analyse

Analyse des obligations réglementaires et identification des indicateurs de performance et des services à associer.

2 Rencontre

Rencontre des services pour la collecte et l'analyse des données ainsi que l'évaluation des actions mises en œuvre.

3 Rédaction

Rédaction d'un rapport de bilan mi-parcours et communication auprès des parties prenantes.

4 Proposition

Proposition de nouvelles actions opérationnelles en lien avec l'évolution du territoire.

AVANCEMENT

Des ateliers d'échanges ont été organisés avec chaque service. Ils ont permis d'identifier le niveau d'avancement des différentes actions définies initialement dans le PCAET d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Bien que certaines actions n'aient pas encore démarré, de nombreuses actions ont été ou sont en cours de mises en œuvre par l'agglomération.

Le bilan mi-parcours précise l'état d'avancement de chaque action et met en avant les principales réalisations pour chaque objectif stratégique du PCAET.



+ Un territoire qui se développe tout en préservant son foncier et en limitant ses besoins

A.1. Aménager et construire un territoire sobre en énergie, résilient et intégré à son environnement

A.1	Aménager et construire un territoire sobre en énergie, résilient et intégré à son environnement	A faire		En cours		Réalisé
A.1.1	Concevoir des opérations d'aménagement développant des formes urbaines durables					
A.1.2	Limiter l'imperméabilisation des sols afin de lutter contre les inondations et préserver les capacités de stockage carbone					
A.1.3	Promouvoir un habitat plus attractif, économe et adapté au climat méditerranéen					
A.1.4	Poursuivre l'amélioration énergétique du parc privé					
A.1.5	Poursuivre l'amélioration énergétique du parc public social					
A.1.6	Encourager la présence du végétal en ville pour agir contre les îlots de chaleur urbain et limiter l'imperméabilisation des sols (inondations)					

A.2. Créer les conditions favorables à une mobilité diversifiée, sobre en énergie et décarbonée

A.2	Créer les conditions favorables à une mobilité diversifiée, sobre en énergie et décarbonée	A faire		En cours		Réalisé
A.2.1	Améliorer l'attractivité des transports publics					
A.2.2	Développer le covoiturage sur le territoire					
A.2.3	Développer les aménagements cyclables sur le territoire					
A.2.4	Développer des alternatives à la voiture thermique source de nuisances					

4_AVANCEMENT

A.1. Aménager et construire un territoire sobre en énergie, résilient et intégré à son environnement

Thématiques : Aménagement durable - Lutte contre les inondations - Stockage carbone (actions PCAET A.1.1 - A.1.2 - A.1.6)

L'aménagement durable des villes et des territoires constitue un enjeu majeur en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. Estérel Côte d'Azur Agglomération mène une politique de renaturation et de désimperméabilisation des sols.

L'objectif est de limiter l'exposition au risque d'inondation et de lutter contre les îlots de chaleur urbains. Parallèlement, la collectivité participe activement à la protection du patrimoine naturel exceptionnel du territoire qui ne compte pas moins de six sites Natura 2000 et trois espaces protégés par le conservatoire du littoral. Ces zones assurent un rôle essentiel pour la biodiversité et en matière de stockage carbone.



Perspective de la Promenade des Bains à Fréjus



AMÉNAGEMENT

La future Promenade des Bains, projet phare de l'agglomération, intégrera un cheminement en bois, des navettes électriques et permettra la plantation de 1000 arbres issus de cinquante essences différentes, économes en eau et capables de résister à la chaleur. Cet aménagement sera accompagné du développement des mobilités douces et du déploiement de transports en commun en site propre.



INONDATION

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), l'Agglomération propose gratuitement le dispositif "Alabri" pour diagnostiquer la vulnérabilité des biens et des personnes aux inondations et accompagner les citoyens dans la mise en place de protections. Le dispositif Alabri permet de déterminer les travaux nécessaires pour protéger les biens et les personnes.



RENATURATION

Afin de réduire le risque d'inondation, l'agglomération a réalisé une étude de renaturation et de restauration morphologique et écologique des cours d'eau. Cette étude vise à favoriser les zones d'expansion naturelles de crue (ZEC) en limitant les ouvrages anthropiques trop lourds. L'objectif est de restaurer le caractère naturel des cours d'eau de la Garonne, du Valescure et du Pédégal.

4_AVANCEMENT

A.1. Aménager et construire un territoire sobre en énergie, résilient et intégré à son environnement

Thématiques : Habitat - Construction durable - Rénovation énergétique (actions PCAET A.1.3 - A.1.4 - A.1.5)

Avec 23% de parts d'émissions de GES sur le territoire, le secteur résidentiel-tertiaire constitue le deuxième poste sectoriel d'émissions sur Estérel Côte d'Azur Agglomération. Compétente en matière de politique locale de l'habitat, l'agglomération travaille à la rénovation et à l'amélioration du parc de logements privés et publics ainsi qu'à la production de nouveaux logements certifiés Haute Qualité Environnementale. L'amélioration énergétique de l'habitat permet de diminuer les émissions de GES, améliorer le confort des habitants et leur facture énergétique.



PARC PUBLIC

371 200 € ont été alloués aux bailleurs sociaux en contrepartie de l'obtention de certifications et de niveaux de performance énergétique afin de lutter contre le changement climatique dès lors que les bâtiments et logements deviennent moins énergivores. Le financement du logement social permet aux habitants du territoire d'être logés dignement avec des loyers compatibles avec leurs ressources.



PARC PRIVÉ

Le programme "Rénover pour Habiter Mieux" permet l'accompagnement et le subventionnement de propriétaires occupants et bailleurs dans leurs travaux de rénovation énergétique. En 5 ans, 402 propriétaires ont pu bénéficier des aides de l'agglomération dans le cadre de ce programme. Le gain énergétique moyen pour les propriétaires occupants est de 46%. Ce programme est actuellement en cours de renouvellement.



RÉNOVATION

Estérel Côte d'Azur Agglomération a soutenu l'Agence de Rénovation Énergétique Var Est qui accompagnait les particuliers dans le parcours de rénovation énergétique de leur logement. L'AREVE réalisait des audits énergétiques, fournissait des conseils sur les solutions adaptées au logement et sur les différentes aides financières mobilisables. La rénovation énergétique permet d'améliorer le confort de vie et de réaliser des économies financières.



4_AVANCEMENT

A.2. Créer les conditions favorables à une mobilité diversifiée, sobre en énergie et décarbonée

Thématiques : Mobilité douce - Transports publics - Décarbonation (actions PCAET A.2.1 - A.2.2 - A.2.3 - A.2.4)

Avec 69 % des émissions territoriales, le transport routier représente le premier secteur en matière d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Ce secteur comprend les émissions liées au transport de voyageurs et au transport de marchandises. Conscient de ces enjeux, Estérel Côte d'Azur Agglomération a lancé de nombreuses actions afin d'améliorer la mobilité sur le territoire en diversifiant les solutions proposées (amélioration de la desserte, de la cadence et de l'accessibilité des transports en commun, adoption d'un plan vélo, développement du co-voiturage, etc.)



VÉLO

Afin d'améliorer les conditions de circulation des vélos sur le territoire, Estérel Côte d'Azur Agglomération a adopté le 13 décembre 2021 son Schéma Directeur Vélo Intercommunal. Le Schéma Directeur Vélo propose une stratégie collective de développement pour la période 2022-2036 et 782 tronçons à créer ont été identifiés. La première phase est en cours et devrait permettre la création de 105 km de pistes cyclables d'ici 2026.



COVOITURAGE

Estérel Côte d'Azur Agglomération soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien via une collaboration avec *Blablacar Daily*. L'objectif est d'avoir moins de trafic et de diminuer les émissions de polluants. L'agglomération a engagé une action de promotion auprès des employeurs locaux et du grand public afin de valoriser cette solution.



DÉCARBONATION

Afin d'accompagner le développement de la mobilité électrique, l'agglomération a inauguré le réseau WiiiZ, service de recharge publique pour les véhicules électriques. Estérel Côte d'Azur Agglomération a ainsi déployé 48 infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE) sur l'ensemble du territoire intercommunal à la fin 2024. Parallèlement, des bus électriques sont mis en service progressivement sur le réseau.

+ Un territoire qui maintient son attractivité économique

B.1. Engager Estérel Côte d'Azur Agglomération vers la transition énergétique de son économie

B.1	Engager ECAA vers la transition énergétique de son économie	A faire		En cours		Réalisé
B.1.1	Assurer l'attractivité économique du territoire au travers des parcs d'activités par une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans leur gestion					
B.1.2	Recomposer et requalifier les parcs d'activités industrielles à Puget sur Argens pour l'accueil de nouvelles entreprises					
B.1.3	Mettre en œuvre des actions en faveur du commerce de proximité					
B.1.4	Accompagner la création et le développement des entreprises du territoire					

B.2. Conforter l'attractivité touristique d'Estérel Côte d'Azur Agglomération tout en limitant ses impacts

B.2	Conforter l'attractivité touristique d'ECAA tout en limitant ses impacts	A faire		En cours		Réalisé
B.2.1	Développer les modes de transport touristiques doux					
B.2.2	Travailler avec Pôle Touristique Esterel Côte d'Azur à la mise en place de démarches d'éco tourisme auprès des hébergeurs du territoire					
B.2.3	Dynamiser les filières de transport touristiques tout en limitant leurs impacts environnementaux					
B.2.4	Renforcer la prévention et le tri sélectif des déchets durant les périodes estivales					

B.3. Favoriser une agriculture de proximité

B.3	Favoriser une agriculture de proximité	A faire		En cours		Réalisé
B.3.1	Etudes pour l'engagement d'un Projet Alimentaire Territorial					
B.3.2	Favoriser l'implantation de nouveaux agriculteurs par la création de hameaux agricoles					
B.3.3	Développer les circuits de vente de proximité					

4_AVANCEMENT

B.1. Engager Estérel Côte d'Azur Agglomération vers la transition énergétique de son économie

B.2. Conforter l'attractivité touristique d'Estérel Côte d'Azur Agglomération tout en limitant ses impacts

Thématiques : Économie verte - Innovation - Tourisme durable (actions PCAET B.1.1 - B.1.4 - B.2.3)

Soutenir le développement économique est une mission première de la communauté d'agglomération. Cela inclut l'accompagnement des entreprises, des actions pour l'emploi et la formation.

L'agglomération valorise aussi les atouts touristiques, dynamise l'agriculture et soutient le rayonnement culturel et sportif pour renforcer l'attractivité du territoire.



CERTIFICATION

L'agglomération soutient le Label LEEA (Label Environnemental des Entreprises de l'APAC). Ce label est adapté aux TPE-PME et permet d'obtenir une reconnaissance suite à l'engagement des entreprises locales dans une politique de responsabilité sociétale. Au-delà de la réduction des impacts écologiques (déchets, énergie, etc.), les entreprises ont accès à de nouveaux marchés et valorisent leur démarche par un organisme de certification officiel.



NAVETTE ÉLECTRIQUE

Afin de répondre aux besoins de mobilité de la population et d'améliorer l'accès aux centres-villes et au bord de mer, l'agglomération met en place des navettes électriques gratuites durant la période estivale. Les plages horaires des bus sont également adaptées aux festivités nocturnes durant l'été afin de proposer une solution de mobilité sécurisée et gratuite aux habitants et aux touristes.



CAMPUS CONNECTÉ

Estérel Côte d'Azur Agglomération a inauguré en 2019 un Campus connecté à Saint-Raphaël, lieu d'apprentissage permettant aux personnes qui souhaitent poursuivre ou reprendre des études supérieures, de réussir un cursus à distance, tout en bénéficiant de conditions d'études optimales dans une approche d'inclusion sociale. Le Campus connecté contribue également à diminuer l'empreinte carbone associée aux trajets quotidiens vers des établissements éloignés.

B.3. Favoriser une agriculture de proximité

Thématiques : Habitat - Construction durable - Rénovation énergétique (actions PCAET A.1.3 - A.1.4 - A.1.5)

Estérel Côte d'Azur Agglomération a pour objectif d'instaurer une approche globale du système alimentaire du territoire via la mise en oeuvre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en cohérence avec les orientations stratégiques existantes (SCoT, PCAET, PAPI). Ce projet, doté d'un budget de 205 000 euros jusqu'en 2027, comprend diverses actions telles que le soutien aux agriculteurs, l'accompagnement des maraîchers, la création de vergers expérimentaux, et la mise en avant des projets agricoles durables. En parallèle, plusieurs outils ont été mis en place : une charte anti-cabanisation, un fonds agricole pour soutenir les investissements et une plateforme de circuits courts.

Ces actions constituent le socle du Projet Alimentaire Territorial d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, retenu par l'État comme lauréat national au Salon de l'Agriculture en 2024.



PROJET ALIMENTAIRE

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) fédère les différents acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, etc.) autour d'une agriculture durable et locale. La promotion des produits locaux et des circuits courts favorise une économie de proximité et réduit les émissions de GES. Le soutien à la restauration scolaire permet de sensibiliser les jeunes générations à l'importance d'une alimentation durable et saine.



PLATFORME AGRICOLE

En 2024, Estérel Côte d'Azur Agglomération a inauguré la plateforme agricole "Ô Paysans", un espace de plus de 700 m² dédié à la vente directe de produits locaux approvisionnés par une centaine d'agriculteurs proposant quelques 700 produits référencés. Cet espace proposera à terme un atelier de transformation pour faire de la conserverie, un drive fermier et pourrait alimenter également les cantines scolaires sur le territoire.



SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

L'agglomération soutient l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire via une Société coopérative d'intérêt collectif qui assure le portage foncier, la location puis la revente du bien agricole à l'exploitant lorsque celui-ci possède la capacité financière d'acquisition. Des vergers expérimentaux sont testés, dont l'objectif est in fine de sélectionner des variétés d'arbres fruitiers particulièrement résistants aux aléas climatiques locaux.



+ Un territoire qui préserve et valorise ses ressources locales

C.1. Préserver la ressource en eau et la biodiversité locale face au développement urbain

C.1	Préserver la ressource en eau et la biodiversité locale face au développement urbain	A faire		En cours		Réalisé
C.1.1	Assurer la coordination des schémas communaux de gestion des eaux pluviales					
C.1.2	Récupérer les eaux usées de sortie de STEP pour l'arrosage des espaces verts et l'irrigation					
C.1.3	Engager l'élaboration progressive d'un Plan local de la biodiversité					
C.1.4	Améliorer la connaissance des enjeux d'érosion du trait de côte et expérimenter des outils de prévention					

C.2. Réduire la production de déchets à la source et encourager la valorisation énergétique et de matière

C.2	Réduire la production de déchets à la source et encourager la valorisation énergétique et de matière	A faire		En cours		Réalisé
C.2.1	Promouvoir le réemploi					
C.2.2	Développer une filière de collecte des biodéchets					
C.2.3	Elaborer et mettre en œuvre un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés					

4_AVANCEMENT

+ Un territoire qui préserve et valorise ses ressources locales

C.3. Déconcentrer, décentraliser et diversifier les sources d’approvisionnement énergétique

C.3	Déconcentrer, décentraliser et diversifier les sources d’approvisionnement énergétique	A faire		En cours		Réalisé
C.3.1	Valoriser les potentiels de récupération de l'énergie des eaux usées					
C.3.2	Connaître le potentiel d'échange thermodynamique avec l'eau de mer et le potentiel de valorisation des micro algues sur le territoire					
C.3.3	Faciliter et encourager le recours aux énergies renouvelables électriques et de chaleur					
C.3.4	Développer l'implantation de panneaux et d'ombrières photovoltaïques sur le patrimoine public					
C.3.5	Encourager l'installation de panneaux solaires photovoltaïques par la création de la "Route Solaire"					
C.3.6	Installation de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration du Reyran et étude pour de la production d'hydrogène					
C.3.7	Développer la production de biométhane sur le territoire en mobilisant l'ensemble des gisements disponibles					
C.3.8	Elaborer un schéma directeur pour la création d'un réseau de thalassothermie sur la ville de Fréjus					

4_AVANCEMENT

C.1. Préserver la ressource en eau et la biodiversité locale face au développement urbain

Thématiques : Gestion de l'eau - Biodiversité (actions PCAET C.1.1 - C.1.2 - C.1.3)

Estérel Côte d'Azur Agglomération compte 48 réservoirs ou châteaux d'eau et 981 km de réseau d'eau potable avec un rendement de 90 % suite aux investissements importants réalisés par l'agglomération ; cela permet un taux de fuite très bas. La collectivité met en œuvre de nouvelles actions telles que la REUT pour renforcer la préservation de la ressource en eau. Avec six sites Natura 2000 sur le territoire et trois sites protégés par le conservatoire du littoral, dont une zone humide, Estérel Côte d'Azur Agglomération comporte une biodiversité terrestre et marine exceptionnelle dont elle assure la protection.



EAUX PLUVIALES

L'agglomération a adopté son Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales Intercommunal en 2024. Ce document vise à réduire les problématiques de ruissellement et à favoriser une meilleure recharge naturelle des nappes phréatiques en favorisant l'infiltration dans les projets d'aménagement et en intégrant des mesures compensatoires à l'urbanisation. Le SDAEPi contribue à la préservation des ressources en eau et diminue les risques d'inondation.



REUT

Dans le cadre d'une gestion intégrée des ressources en eau, l'agglomération a mis en service la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) sur la STEP d'Agay afin d'arroser le golf de Cap Estérel. Les enjeux du projet sont de supprimer les apports en eau potable via le recyclage de l'eau traitée provenant de la station d'épuration et ainsi participer à préserver la ressource. D'autres projets de REUT sont en cours d'études sur le territoire.



NATURA 2000

Un site Natura 2000 est un espace d'intérêt écologique, désigné pour protéger un certain nombre d'habitats naturels et d'espèces animales et végétales, considérés à forts enjeux au niveau européen. L'agglomération assure l'animation directe de trois sites (embouchure de l'Argens, Estérel et partie basse du Val d'Argens) ou sont conciliées les activités humaines avec la préservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire.

C.2. Réduire la production de déchets à la source et encourager la valorisation énergétique et de matière

Thématiques : Déchets - Economie circulaire (actions PCAET C.2.1 - C.2.2 - C.2.3)

La Communauté d'agglomération a conservé la compétence de collecte et de transport des déchets, mais a délégué au Syndicat Mixte Intercommunal du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV), la partie traitement et valorisation. Afin de réduire les quantités de déchets produites sur le territoire, réduire leur nocivité et réduire les coûts de gestion de ces déchets, Estérel Côte d'Azur Agglomération a adopté son 1^{er} Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2022-2027.



RÉEMPLOI ET RECYCLAGE

Un nouveau dispositif de tri et de valorisation dédié au gros électroménager est proposé sur le territoire. Ce service gratuit permet aux habitants de se séparer d'un équipement de type gros électroménager, directement à leur domicile en prenant rendez-vous. 40% des appareils sont réemployés par une structure de l'économie sociale et solidaire et 60 % sont recyclés dans le respect des normes environnementales.



BIODÉCHETS

La généralisation du compostage permet d'envisager la réduction sensible des quantités de déchets actuellement enfouis mais également des tournées de collecte. L'agglomération finance l'achat de composteurs ou de bio-seaux afin d'inciter au compostage. Parallèlement, des composteurs partagés publics sont mis en place progressivement dans les jardins partagés, les parcs et les jardins publics, sur toutes les communes du territoire.



MÉGOTS

En partenariat avec l'éco-organisme Alcome, Estérel Côte d'Azur Agglomération implante des cendriers de ville dans des secteurs stratégiques du territoire. 5 500 cendriers de poche sont également distribués gratuitement par les villes, l'agglomération et le Syndicat Mixte Intercommunal du développement durable de l'Est-Var (SMIDDEV). Ils sont disponibles dans les offices de tourisme, l'accueil des mairies et les postes de secours des plages.

4_AVANCEMENT

C.3. Déconcentrer, décentraliser et diversifier les sources d’approvisionnement énergétique

Thématiques : Énergies renouvelables - Mix énergétique - Décarbonation (actions PCAET C.3.3 - C.3.4 - C.3.7 - C.3.8)

Au titre du Plan Climat Air Énergie, Estérel Côte d’Azur Agglomération s’est fixé des objectifs de développement des énergies renouvelables ambitieux. L’énergie solaire constitue le gisement principal du territoire et il est nécessaire d’accompagner les particuliers et les entreprises locales afin d’identifier précisément la production possible sur leur toiture. D’autres filières sont développées telles que la production de biogaz à partir des boues des stations d’épuration. La géothermie basse énergie, qui permet de récupérer les calories du sol afin de produire du chaud ou du froid, fait également l’objet d’une réflexion et pourrait alimenter certains bâtiments publics et privés dans le futur.



BIOGAZ

La station d’épuration du Reyran a été le premier site dans le Var à valoriser ses boues sous forme de biogaz avant de les injecter dans le réseau de gaz exploité par GRDF. L’unité de méthanisation applique les principes de l’économie circulaire. Elle valorise 10 000 tonnes de boues par an et produit l’énergie nécessaire pour chauffer 3 000 habitants. Cela génère une réduction directe de l’empreinte carbone de 1500 tonnes équivalents CO₂ sur le territoire.



CADASTRE SOLAIRE

Estérel Côte d’Azur Agglomération a inauguré un cadastre solaire en 2025 : Estérel mon projet solaire. Ce service en ligne gratuit, à destination des habitants et des entreprises du territoire, permet de mesurer la production solaire sur leur toiture et leur parking en renseignant une adresse. L’outil calcule également les aides, l’auto-consommation et la revente d’énergie, et propose une mise en relation des utilisateurs avec les installateurs locaux certifiés.



ZONES ACCÉLÉRATION ENR

Conformément à la réglementation nationale, les communes membres de l’agglomération ont procédé à l’élaboration des cartes communales d’accélération des énergies renouvelables. Différentes zones ont été identifiées au sein des communes afin de permettre, à terme, une simplification des règles pour faciliter le développement des énergies renouvelables. Le potentiel solaire reste l’énergie privilégiée sur l’ensemble des communes du territoire.

+ Un territoire qui mobilise ses acteurs autour de la question énergétique et climatique

D.1. Informer, sensibiliser et mobiliser chacun aux enjeux climatiques et énergétiques

D.1	Informer, sensibiliser et mobiliser chacun aux enjeux climatiques et énergétiques	A faire		En cours		Réalisé
D.1.1	Communiquer et mobiliser autour du plan climat					
D.1.2	Définir et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation à destination des jeunes					

D.2. S'organiser pour mettre en œuvre et évaluer le plan climat

D.2	S'organiser pour mettre en œuvre et évaluer le PCAET	A faire		En cours		Réalisé
D.2.1	Suivre et évaluer le plan climat					
D.2.2	Mesurer les effets du plan climat en matière de gaz à effet de serre					

4_AVANCEMENT

+ Un territoire qui mobilise ses acteurs autour de la question énergétique et climatique

D.3. Poursuivre l'exemplarité de l'action publique locale

D.3	Poursuivre l'exemplarité de l'action publique locale	A faire		En cours		Réalisé
D.3.1	Formaliser une démarche éco-responsable interne					
D.3.2	Formaliser une stratégie de commande publique et d'achat responsable					
D.3.3	Suivre et gérer les consommations et performances des bâtiments, de la flotte de véhicules et des équipements intercommunaux et communaux					
D.3.4	Reconstruction exemplaire des locaux administratifs d'Esterel Côte d'Azur agglomération					
D.3.5	Améliorer la performance énergétique et la qualité de l'air intérieur du bâti d'Esterel Côte d'Azur agglomération					
D.3.6	Mettre en place un plan de « décarbonation » de la flotte de véhicules intercommunale					
D.3.7	Décliner le plan climat dans les communes					
D.3.8	Lancer un marché global de performance énergétique sur le patrimoine de la ville de Fréjus					

4_AVANCEMENT

D.1. Informer, sensibiliser et mobiliser chacun aux enjeux climatiques et énergétiques

D.2. S'organiser pour mettre en œuvre et évaluer le plan climat

Thématiques : Communication - Sensibilisation (actions PCAET D.1.1 - D.1.2 - D.1.3 - D.2.1 - D.2.2)

Afin de former et d'informer le grand public, les scolaires et les différents acteurs du territoire (population, acteurs publics, entreprises, etc.), Estérel Côte d'Azur Agglomération met en œuvre de nombreuses actions de communication et de sensibilisation en lien avec la transition écologique et énergétique du territoire.



WATTY À L'ÉCOLE

L'agglomération s'est engagée dans le programme "Watty à l'école", programme de sensibilisation scolaire aux économies d'énergie et d'eau. 511 élèves, pour 20 classes maternelles et élémentaires, ont pu bénéficier d'ateliers de sensibilisation sur la gestion de l'éclairage, le chauffage, la climatisation, les éco-gestes et les déchets. À l'échelle nationale, le programme Watty a permis d'économiser 1311 Gwh sur 10 ans soit la consommation énergétique de 83000 habitants.



AIRES ÉDUCATIVES

Estérel Côte d'Azur Agglomération assure l'accompagnement de trois aires marines éducatives (AME) pour la période 2022-2025 (plage des Esclamandes, plage de l'Argens et plage Caouanne). L'objectif est d'impliquer les élèves d'une classe dans la gestion d'une zone suivant des principes définis par une charte. L'AME constitue un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics en collaboration avec les différents acteurs du territoire.



ÉCO-GESTES

L'observatoire marin d'Estérel Côte d'Azur Agglomération est ambassadeur de la campagne éco-gestes Méditerranée sur le territoire. Dix journées de sensibilisation en mer sont organisées durant la saison estivale. Les ambassadeurs sensibilisent au choix du lieu de mouillage, aux produits à utiliser pour entretenir les bateaux et à la protection des espèces marines. La campagne incite notamment à préserver les herbiers de posidonie, au rôle essentiel pour les habitats de Méditerranée.

D.3. Poursuivre l'exemplarité de l'action publique locale

Thématiques : Exemplarité - Eco-citoyenneté - Éco-responsabilité (actions PCAET D.3.3 - D.3.7 - D.3.8)

De par leurs activités et leurs compétences, les collectivités émettent en moyenne 15% des émissions de gaz à effet de serre sur un territoire et contribuent indirectement jusqu'à 50% à travers leur politique d'aménagement. À ce titre, les collectivités ont un devoir d'exemplarité. Estérel Côte d'Azur Agglomération et ses communes membres mettent en œuvre différentes actions afin d'améliorer le patrimoine public et la sensibilisation des agents et du public aux éco-gestes.



ÉMISSIONS DE CO₂

En 2023-2024, Estérel Côte d'Azur Agglomération a réalisé son Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES). Ce bilan a pour objectifs de mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites par le fonctionnement et les activités de la collectivité, de dégager des priorités d'actions sur les principaux postes d'émissions, et de déterminer des objectifs de réduction au travers d'un plan de transition. La mise en œuvre de ce plan vise une réduction de 670 tonnes équivalent CO₂ sur trois ans.



ÉCOLES

Afin de lutter et de s'adapter au réchauffement climatique, la commune de Saint-Raphaël a entamé un programme de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'écoles. Plusieurs dizaines d'arbres ont été plantées dans l'école des Arènes, de Monge Roustan et du Petit Défends et 80% de la surface a été désimperméabilisée. Ces actions participent à la lutte contre les îlots de chaleur urbains et sont programmées sur d'autres écoles afin d'améliorer le confort.



BÂTIMENTS PUBLICS

Conformément à la réglementation nationale, les communes membres de l'agglomération ont procédé à l'élaboration des cartes communales d'accélération des énergies renouvelables. Différentes zones ont été identifiées au sein des communes afin de permettre, à terme, une simplification des règles pour faciliter le développement des énergies renouvelables. Le potentiel solaire reste l'énergie privilégiée sur l'ensemble des communes du territoire.

5

BILAN

+ Bilan global

Le bilan mi-parcours permet d'identifier le niveau d'avancement global du PCAET. On constate ainsi que 76 % des actions définies initialement, parmi les 48 actions, ont été finalisées ou sont en cours de mise en œuvre.

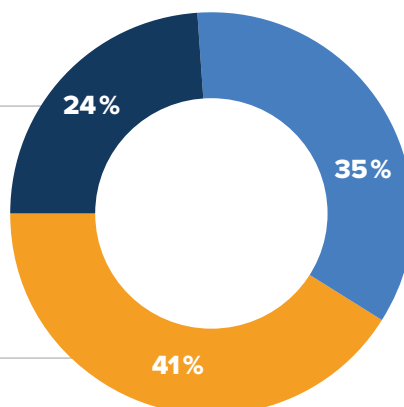
Estérel Côte d'Azur Agglomération est particulièrement dynamique dans l'adaptation au changement climatique avec de nombreuses actions mises en œuvre en lien avec le risque inondation.



76 %

Bilan de mise en œuvre du PCAET

- Actions finalisées
- Actions en cours
- Actions non finalisées



+ Perspective à venir

- › Renforcer le développement des énergies renouvelables
- › Renforcer la prise en compte de la qualité de l'air
- › Améliorer l'articulation avec les acteurs du territoire
- › Simplification et dématérialisation du PCAET
- › Faciliter la remontée des indicateurs

GLOSSAIRE



AME : Aire Marine Educative

APAC : Association des Parcs d'Activités d'Estérel
Côte d'Azur Agglomération

AREVE : Agence de Rénovation Energétique Var Est

BEGES : Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre

CPE : Contrat de Performance Energétique

ECAA : Esterel Côte d'Azur Agglomération

ENR : Energies Renouvelables

GES : Gaz à Effet de Serre

GRDF : Gaz Réseau Distribution France

IRVE : Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques

LEEA : Label Environnemental des Entreprises de l'APAC

PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers
et Assimilés

PME : Petites et Moyennes Entreprises

REUT : Réutilisation des Eaux Usées Traitées

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAEPi : Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales
Intercommunal

SMiDDEV : Syndicat Mixte Intercommunal

STEP : STation d'ÉPuration des eaux usées

ZEC : Zone d'Extension de Crue



DIRECTION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
transition@esterelcotedazur-agglo.fr